

Mickaël Huard et Dominique Brachet, élus Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP en Pays de la Loire

Dans le cadre de la nouvelle mandature d'Opco EP 2023-2027, après l'installation du nouveau Conseil d'administration, c'est au tour des Commissions Paritaires Régionales (CPR) d'être renouvelées.

Mickaël Huard (CGT) et Dominique Brachet (U2P) deviennent respectivement Président et Vice-Président de la Commission paritaire régionale d'Opco EP dans la région Pays de la Loire. Ils succèdent à Marc Atride (CPME) et Lionel Boulier (CFE-CGC), dont le bilan et le travail accompli au cours de la précédente mandature ont été unanimement salués.



Mickaël Huard, Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Pays de la Loire

Salarié de Glassver Saint Gobain depuis 25 ans, Mickaël Huard est fortement investi dans la vie syndicale de l'entreprise. En 2018, son engagement le mène vers des fonctions syndicales nationales, notamment au sein de la Commission exécutive de la Fédération verre et céramique. Il occupe également plusieurs mandats dans le secteur de la Miroiterie (CPPNIC et SPP), dont celui de Vice-Président à la CPNEFP (Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle). Depuis 2021, il s'investit au niveau régional et siège à la Commission Emploi et

Handicap du Crefop Nouvelle-Aquitaine, à la CPR Aract Nouvelle-Aquitaine et au CA du SIST Deux-Sèvres.

Dominique Brachet, Vice-président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Pays de la Loire

Chirurgien-Dentiste, le Dr Dominique Brachet a consacré une grande part de son activité au syndicat « les Chirugiens-Dentistes de France » (ex CNSD), en tant que membre de l'exécutif. En 2009, lorsque se créent les Agences Régionales de Santé, il participe à la création des instances de démocratie sanitaire. Il devient membre de la Commission permanente de la Conférence Régionale de Santé et de l'Autonomie des Pays de la Loire (CRSA). En 2011, il est élu Président de l'Union Régionale des Professionnels de Santé des Chirugiens-Dentistes des Pays de la Loire (URPS Cd PdII), fonction qu'il occupe durant 10 ans. Il en est actuellement Vice-Président. Depuis 2 ans, Il est Président de l'Observatoire Régional de la Santé des Pays de la Loire. Hors champ de la Santé, il est Trésorier de l'U2P Pays de la Loire et Président Délégué de l'Union nationale des professions libérales (UNAPL) Pays de la Loire.



Composition de la CPR :

Dix-sept Commissions Paritaires Régionales (CPR) contribuent à l'activité de l'Opco des Entreprises de Proximité, au plus près des 306 bassins d'emploi, dans toutes les régions, y compris en Outre-mer. Depuis leur création en 2021, les CPR jouent pleinement leur rôle d'expérimentation et de déclinaison territoriale des priorités portées par les branches professionnelles et par le Conseil d'administration d'Opco EP. Elles proposent chaque année des **Plans d'Action Régionaux (PAR)** permettant de faire émerger une diversité de projets de terrain.

Placées sous l'autorité du Conseil d'Administration d'Opco EP, **les CPR remplissent plusieurs missions, notamment :**

- **Relayer et garantir la déclinaison des politiques emploi/formation** des branches représentées par Opco EP au plan local et auprès des partenaires institutionnels ;
- **Conforter le rôle essentiel des partenaires sociaux territoriaux** pour répondre aux enjeux territoriaux ;
- **Suivre la réalisation des objectifs** quantitatifs et qualitatifs d'activité, et s'assurer à ce titre de la qualité du service de proximité, en veillant à ce que les entreprises disposent sur tous les territoires d'interlocuteurs proches et/ou identifiables ;
- **Contribuer à l'étude et à la détection des besoins de formation et de qualification dans les territoires ;**
- **Impulser l'expérimentation et l'innovation régionale ;**
- **Développer les partenariats et la recherche de co-financements.**

« Tout d'abord, je remercie toutes les organisations syndicales pour leur confiance. Je souhaite, avec le Vice-président, former un binôme paritaire qui met ses compétences au profit de la formation. Ma priorité, c'est de maintenir une CPR de dialogue et de débat constructifs. Nous devons rester une instance proactive et porteuse de projets qui aideront nos entreprises et leurs salariés à maintenir leurs compétences et les développer. En tant qu'acteurs du terrain, nous avons le devoir de proposer des solutions en phase avec les demandes de nos adhérents en matière de formation professionnelle. » **Mickaël Huard (CGT), Président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Pays de la Loire.**

« Je souhaite, à travers mon mandat de Vice-président, contribuer à un fonctionnement optimisé de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Pays de la Loire, en lien avec les membres de la Délégation régionale. J'œuvrerai pour que les membres de la CPR travaillent main dans la main et de façon harmonieuse, avec pour objectif de trouver des solutions aux problématiques, notamment en ce qui concerne les difficultés de financement actuelles. » **Dominique Brachet (U2P), Vice-président de la Commission Paritaire Régionale d'Opco EP en Pays de la Loire.**

A propos de l'OPCO des Entreprises de proximité

Né de l'accord constitutif interprofessionnel signé par la CPME, l'U2P et 5 confédérations syndicales de salariés, CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, CGT-FO, l'Opérateur de compétences des Entreprises de Proximité (Opco EP) est un des principaux acteurs dans l'écosystème de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

L'Opco EP apporte un appui technique aux 53 branches professionnelles et à l'interprofession de son champ de compétences, couvrant un total de 402 000 entreprises et 3 millions de salariés, en matière de Gestion prévisionnelle de l'emploi et des compétences (GPEC), de création de certifications professionnelles et de définition des niveaux de prise en charge des contrats en alternance.

Il assure également le financement des dispositifs d'alternance (contrat d'apprentissage, contrat de professionnalisation et promotion ou reconversion par l'alternance - « Pro A »). S'appuyant sur son maillage territorial (95 implantations partout en France, y compris dans les départements et régions d'Outre-mer), l'Opco EP accompagne les petites et moyennes entreprises dans l'analyse et la définition de leurs besoins en matière de formation professionnelle au regard des mutations économiques de leur secteur. Éclaireur sur les mutations de l'emploi, l'Opco EP conduit également une mission d'observation afin de permettre aux branches, aux entreprises et aux salariés d'anticiper les transformations à venir.

opcoep.fr

Présidente : Aline Mougenot

Vice-présidente : Céline Schwebel

Directeur général : Arnaud Muret

Contacts presse :

Contact presse Opco EP :

Eloïse Dufour, directrice de la Communication : 06 25 10 07 68 - eloise.dufour@opcoep.fr

Contact presse Agence Diffusis :

Frédéric Vincent : 06 29 27 69 48 - frederic@diffusis.com